



Sébastien Moncorps, Directeur du Comité français de l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature)



• Quel est le rôle du Comité français de l'UICN ?

Le Comité français de l'UICN agit pour la conservation de la nature et l'utilisation durable et équitable des ressources naturelles, conformément à la mission de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) au niveau mondial. Pour cela, nous mobilisons les 62 organisations françaises qui sont membres de l'UICN ainsi qu'un réseau de plus de 250 experts. La France est le 2^{ème} pays, après les USA, qui a le plus grand nombre de membres de l'UICN dans le monde. Nos programmes sont consacrés aux politiques de la biodiversité, aux espèces, aux aires protégées, aux écosystèmes, à l'éducation à l'environnement, à l'outre-mer et à la coopération internationale. Grâce à l'expertise de notre réseau, le Comité français de l'UICN dresse des états des lieux, formule des recommandations et gère des projets pour faire évoluer les politiques, les connaissances, l'engagement des acteurs et la mise en œuvre d'actions en faveur de la conservation de la biodiversité.

• Pourquoi un partenariat entre le Comité français de l'UICN et ENGIE ? Quels sont les apports mutuels ?

Le partenariat entre le Comité français de l'UICN et ENGIE existe depuis 2008 (GDF Suez à l'époque). Il est né d'une volonté de l'entreprise de s'engager de façon plus importante, stratégique et durable en faveur de la biodiversité et de la volonté du Comité français de l'UICN d'impliquer davantage les entreprises volontaires, comme ENGIE, sur les enjeux de biodiversité. Notre partenariat est structuré en 3 axes. Dans le premier, nous apportons notre expertise pour renforcer l'intégration de la biodiversité dans la stratégie et les activités d'ENGIE. Dans le second, nous travaillons ensemble sur des sujets communs (compensation écologique, reporting biodiversité, sensibilisation des salariés...) avec nos autres entreprises partenaires, nos membres et nos experts, au sein de notre groupe de travail « Entreprises & biodiversité ». Enfin, dans le 3^{ème} axe, ENGIE soutient, sous forme de mécénat, nos actions pour réaliser la Liste rouge des espèces menacées en France et pour mobiliser les collectivités locales sur la biodiversité. Il est aussi important d'indiquer que notre partenariat a été élargi et renforcé avec l'implication de Storengy et que nous échangeons aussi ensemble sur la prise en compte de la biodiversité dans le développement des énergies renouvelables.

• Quels sont les principaux enjeux biodiversité pour une entreprise ?

Les entreprises ont un rôle majeur à jouer dans la réduction de leurs impacts sur la biodiversité, mais aussi au-delà, en contribuant plus activement à la protection et à la restauration des écosystèmes. Les enjeux varient en fonction des activités de l'entreprise et peuvent être nombreux. C'est pourquoi il est important, au départ, de réaliser un état des lieux des impacts et dépendances de l'entreprise vis-à-vis de la biodiversité. Pour ENGIE, cela concerne l'emprise territoriale de ses installations (sites industriels dont les centrales et ceux de stockage de gaz, canalisations de transport de gaz, barrages, parcs éoliens ou solaires), l'impact de leur fonctionnement et la dépendance vis-à-vis de ressources naturelles comme l'eau ou la biomasse. L'analyse doit être faite sur l'ensemble de la chaîne de valeur et notamment en intégrant les approvisionnements. Ce diagnostic permet d'adopter une stratégie de

long terme, mise en œuvre avec des plans d'action régulièrement actualisés et évalués. C'est ce que nous faisons ensemble depuis 2010 en accompagnant ENGIE dans l'élaboration et le déploiement de sa politique biodiversité. Pour être efficace dans la mise en œuvre, il est important d'avoir une démarche interne, associant différents collaborateurs et différents métiers au sein du groupe, et une démarche externe, de dialogue et de collaboration avec différents acteurs. Les enjeux biodiversité sont aussi réglementaires, car la réglementation évolue régulièrement en réponse au déclin continu de la biodiversité, et réputationnels, car le sujet est de plus en plus présent dans l'opinion publique.

• **En 2021 se déroulera le Congrès Mondial de la Nature de l'UICN, quels sont les résultats attendus de ce congrès ?**

Le Congrès mondial de la nature l'UICN est le principal événement sur la biodiversité avec la COP Biodiversité de l'ONU. Il est programmé du 3 au 11 septembre 2021 à Marseille et rassemblera les organismes membres de l'UICN (210 Etats et agences publiques, 1200 ONG) et ses experts (17 000), ainsi que des entreprises, des collectivités locales, des institutions scientifiques, des agences de l'ONU et des représentants de peuples autochtones. L'objectif est de renforcer la mobilisation internationale sur la biodiversité qui disparaît toujours à un rythme alarmant. La première partie du congrès, le Forum, permettra de partager les expériences et les solutions pour mieux protéger la biodiversité, et la seconde partie, l'Assemblée générale, de finaliser l'adoption de 128 recommandations appelant à une action beaucoup plus déterminée et ambitieuse sur de nombreux enjeux de la biodiversité, qu'elle soit terrestre, aquatique ou marine. Cela sera le temps fort de la mobilisation avant le temps de la décision politique, car la COP 15 Biodiversité de l'ONU suivra juste après en Chine où 196 Etats adopteront la nouvelle stratégie mondiale de la biodiversité jusqu'à 2030.